

**Hydro Québec** AVIS PUBLIC

**PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN  
DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT**

**PERIODE D'INFORMATION PUBLIQUE SUR LE PROJET  
DE POSTE HOCHELAGA ET SES LIGNES DE TRANSPORT  
SOUTERRAINES À 315 KV SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL  
PAR HYDRO-QUEBEC**

Pour assurer la pérennité du réseau de transport de l'île de Montréal et répondre à la demande croissante d'électricité, Hydro-Québec remplace progressivement ses installations à 120 kilovolts (kV) par de nouvelles installations de plus grande capacité, à 315 kV.

Actuellement, le poste de Longue-Pointe et le poste Jeanne-d'Arc, mis en service respectivement en 1957 et en 1959, alimentent en électricité une grande partie de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Même s'ils continuent d'assurer une alimentation électrique fiable dans les zones qu'ils desservent, certains de leurs équipements sont en fin de vie utile et doivent être remplacés.

Pour soulager ces deux postes et soutenir le développement résidentiel, commercial et industriel à long terme dans l'arrondissement, Hydro-Québec préconise la construction d'un poste de transformation à 315-25 kV, à l'angle du boulevard de l'Assomption et de la rue Hochelaga, ainsi que de deux lignes souterraines de transport d'électricité d'environ 5 km chacune, entre le poste Notre-Dame et le poste projeté, pour alimenter ce dernier.

Cet avis est publié pour informer le public que l'étude d'impact du projet a été jugée recevable par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et que la période d'information publique relativement à ce projet débutera le 12 février 2025. Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut, durant cette période, demander par écrit au ministre la tenue d'une consultation publique ou d'une médiation relativement à ce projet. Cette demande doit lui être faite au plus tard le 14 mars 2025.

**SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION DU BAPE**

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une séance publique d'information:

**Le lundi 24 février 2025 à compter de 19 h 30**

Le lieu de la séance publique d'information sera annoncé par le BAPE par voie de communiqué de presse.

L'étude d'impact du projet, incluant un résumé, de même que les autres documents concernant le projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante: [www.ree.environnement.gouv.qc.ca](http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca).

**WEB**

L'avis de projet, la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact, de même que l'étude d'impact et son résumé seront disponibles pour consultation au centre de consultation qui sera annoncé également par le BAPE par voie de communiqué de presse.

La documentation est également disponible au centre de documentation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE):

<b>Bureau d'audiences publiques sur l'environnement</b>	<b>Heures d'ouverture:</b>
140 Grande-Allee Est, bureau 650	Lundi au vendredi: 8 h 30 – 12 h
Québec (Québec) G1R 5N6	13 h – 16 h 30

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus aux numéros 418 643-7447 ou sans frais 1 800 463-4732 et sur le site du BAPE au [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

11 février 2025 **WEB**

Cet avis est publié par Hydro-Québec conformément à l'article 11 du Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (RLRQ, chapitre Q 2, r. 23.1).